

Compte-rendu de la réunion du 5 juin 2026 entre les élus et des membres du Rucher Citoyen

Présences : Isabelle Raimbault, Cécile Cochy-Faure, Mickaël Crémont, Aline Villière et 14 membres du Rucher Citoyen (cf. feuille émargement)

Isabelle Raimbault, Maire et Cécile Cochy-Faure, adjointe à la citoyenneté et à la vie associative ont invité les membres du Rucher Citoyen à cette première rencontre afin d'échanger sur les suites du Rucher Citoyen.

Elles ont réitéré leur volonté de pérenniser le Rucher Citoyen. Les élus proposent de construire ensemble (élus et membres du Rucher Citoyen) les nouvelles modalités de fonctionnement du Rucher Citoyen, notamment le renouvellement de ses membres et les procédures de validation. Ce travail est envisagé sur les mois à venir avec une mise en place du nouveau fonctionnement au premier trimestre 2027.

Jusqu'à ce nouveau fonctionnement, il a été décidé :

- Pas d'entrée de nouveaux membres : ni tirage au sort, ni volontaire.
- Si des personnes sont volontaires, il leur sera proposé de rencontrer Aline, puis de venir découvrir le ou les groupes auxquels ils souhaitent s'associer.
- Un groupe de travail sera constitué pour réfléchir aux perspectives du Rucher Citoyen, au fonctionnement et modalités de renouvellement des membres en s'appuyant notamment sur les bilans, Charte et règlement de fonctionnement. Il sera constitué d'au moins un membre de chaque groupe, voire du groupe citoyenneté (si ses membres sont d'accord) et d'élus au Conseil municipal. Les plénières permettront d'échanger sur l'avancé de ce travail avec l'ensemble des membres du Rucher Citoyen.
- Les groupes continueront à fonctionner comme actuellement avec Cécile Cochy-Faure comme élue référente.
- Les élus ont entendu la demande de proximité avec les membres du Rucher Citoyen. Il est indiqué qu'ils seront présents, mais ils ont aussi besoin de temps en cette période de début de mandat.
- En fonction des projets du mandat, le niveau de participation citoyenne souhaitée sera identifié en amont des projets, ce qui fera l'objet de sollicitations spécifique du Rucher Citoyen.

L'inauguration de l'aménagement de l'espace vert le long de l'allée Marie de Gonzague se déroulera le **vendredi 3 juillet à partir de 19h00**. A l'issue de cette inauguration, il est proposé aux habitants, aux élus et aux membres du Rucher Citoyen de pique-niquer ensemble (chacun apporte son pique-nique). Aline voit pour emprunter des tables et des chaises. L'invitation devrait être envoyée semaine prochaine.